

Rapport de la Commission des Finances

Date: 23 octobre 2023

Heure: 20h15 - 22h00

Lieu: Sëtzungssall vun der Gemeng

Présences

Présent	Absent
Ben BAUS Patrick CINCIS Marc HAMEL Luc LESCH Yara MAJERUS Paul MANGEN Alain UHRES Joske VOSMAN Marc ZENS	Charel BOLLIG (excusé) Emile SPLICKS (excusé)

1. Nominations

La commission des Finances a nommé, à l'unanimité, les membres pour les postes suivants:

- Président: Alain UHRES
- Vice-président: Marc HAMEL
- Secrétaire: Yara MAJERUS

2. Les missions de la Commission des Finances

Ont été retenues les missions suivantes:

- Avis sur les financements (publication des financements, taux d'intérêt, structuration des financements...)
- Avis sur l'affectation des liquidités
- Avis sur le budget
- Avis sur les coûts des projets prévus et/ou en cours de réalisation
- Analyse d'offres
- Recommandations sur la revalorisation des éléments de l'actif

Cette liste est non exhaustive. La Commission des Finances reste à disposition du Conseil Communal et pourra être consultée pour toute autre question, que ce dernier juge nécessaire de soumettre, pour avis, à la Commission.

3. Présentation du Plan pluriannuel financier initial 2023 (PPF)

Selon le PPF, élaboré par 'MC Luxembourg', et selon les commentaires et explications entendus sur ce dernier, la commune Helperknapp présente, actuellement et jusqu'en 2028, une situation financière saine, bien que le PPF tient compte de la réalisation de grands projets à l'avenir proche et donc de dépenses extraordinaires élevées.

Cependant, considérant le contexte économique actuel, le PPF ne reflète plus tout à fait l'image actuel de l'état financier, c'est pour cette raison que la Commission des Finances a décidé de surveiller l'évolution des postes suivants:

- **Les charges de personnel** de la commune Helperknapp, représentent selon le PPF environ 40% des dépenses ordinaires, ce qui est, comparé à d'autres communes du Grand-Duché, en dessous de la moyenne. Il faut toutefois noter que, le PPF date du 26 janvier 2023 et ne tient donc pas compte des adaptations récentes des traitements et salaires à l'indice du coût de la vie. En effet, le STATEC a annoncé l'application de 3 tranches indiciaires en 2023, l'échelle mobile des salaires a ainsi été modifiée ultérieurement au PPF (1ier février, 1ier avril, 1ier septembre 2023). Compte tenu de ces adaptations des traitements et salaires, les charges de personnel de la commune ont augmenté récemment et devraient se chiffrer désormais à environ 50% des dépenses ordinaires. La commune doit donc se préoccuper de son budget ordinaire, afin d'éviter un dépassement des dépenses ordinaires aux recettes ordinaires.
- Même si l'**endettement** de la commune se situe largement en dessous du ratio d'endettement prévu par le Ministère de l'Intérieur (MINT) et que le PPF prévoit une baisse considérable de l'endettement actuel dans les 5 ans à venir sans emprunter d'avantage, il faut surveiller l'évolution des taux d'intérêt et ainsi le coût de l'emprunt.

Notons aussi que, des recettes supplémentaires, dont le PPF ne tient pas compte, sont encaissées par la commune Helperknapp, grâce à la location de bâtiments et/ou de salles dans la commune.

4. Budget 2024

Vu les délais courts et étant donné que la fin de l'année budgétaire 2023 approche, le budget de l'année 2024 sera voté par le Conseil Communal, prévisiblement, au mois de décembre, sans l'avis préalable de la Commission des Finances et sera présenté à la Commission des Finances lors de la prochaine réunion en janvier 2024.

5. Documents

Les documents suivants seront mis à disposition des membres de la Commission des Finances, par le Conseil Communal, dans les meilleurs délais:

- Budget 2023
- Masterplan
- Budget 2024

en version imprimée pour Marc Hamel, Luc Lesch, Patrick Cincis et Alain Uhres, qui récupéreront leurs exemplaires à la Mairie et en version électronique par mail pour Ben Baus, Yara Majerus, Paul Mangen, Joske Vosman, Marc Zens, Emile Splicks et Charel Bollig.

6. Divers

La prochaine réunion de la Commission des Finances se tiendra le 15 janvier 2024 à 20h00. La salle sera réservée et confirmée, en temps utile, par le président de la Commission.

Sont en outre à l'ordre du jour de cette réunion:

- Présentation de la situation financière actuelle
- Faire le bilan sur le budget 2023
- Présentation du 'Masterplan' et du budget 2024
- Divers

Yara MAJERUS
Secrétaire